

## Croix-Rouge Jeunesse genevoise

### **Projet « dys »**

### *Soutien scolaire aux enfants dyslexiques*

Le but est de proposer un appui scolaire adapté aux enfants dyslexiques à Genève, grâce à :

- la formation de bénévoles aux méthodes pédagogiques adaptées pour le travail avec des enfants dyslexiques ;
- l'organisation de soutien scolaire adéquat pour enfants dyslexiques.

|                                                      |     |
|------------------------------------------------------|-----|
| <b>Identité de la Croix-Rouge genevoise</b>          | p.2 |
| <b>Identité de la Croix-Rouge Jeunesse genevoise</b> | p.2 |
| <b>Introduction au projet « dys »</b>                | p.3 |
| <b>Situation à Genève et besoins</b>                 | p.4 |
| Sur le plan scolaire                                 |     |
| Appui scolaire à domicile                            |     |
| <b>Notre projet et ses objectifs</b>                 | p.5 |
| Formation                                            |     |
| Soutien scolaire                                     |     |
| <b>Coûts et tarifs</b>                               | p.6 |
| <b>Remarques</b>                                     | p.7 |
| <b>Nous contacter</b>                                | p.7 |

## I. Identité de la Croix-Rouge genevoise

La Croix-Rouge est un mouvement mondial avec, notamment, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La Croix-Rouge genevoise (CRG) est une association cantonale de la Croix-Rouge suisse qui fait partie du mouvement mondial de la Croix-Rouge.

La CRG vient en aide aux populations défavorisées à Genève grâce à près de **400 collaborateurs-trices, 1 000 bénévoles et 5 000 membres**. Elle a été créée en 1864, il y a exactement 150 ans. Elle base son action sur 7 principes fondamentaux :

**H**UMANITÉ • **I**MPARTIALITÉ • **N**EUTRALITÉ • **I**NDÉPENDANCE • **V**OLONTARIAT • **U**NITÉ • **U**NIVERSALITÉ

Sa mission est d'**apporter une aide de proximité aux personnes vulnérables vivant dans le canton de Genève**. Son action auprès des enfants, des jeunes, des familles et des personnes âgées vise avant tout à promouvoir la santé et à préserver la dignité de ces personnes.

**L'action de la CRG se situe au niveau local avec un budget et des ressources propres.**

En conséquence, les programmes de la Croix-Rouge genevoise ne pourraient se développer sans le soutien de fondations et de donateurs privés et institutionnels.

## II. Identité de la Croix-Rouge Jeunesse genevoise

La Croix-Rouge Jeunesse genevoise (CRJ) fait partie de la Croix-Rouge genevoise.

**Dynamique et ancrée dans le tissu social genevois, la CRJ organise des prestations en faveur d'enfants, de jeunes et de personnes âgées vulnérables.**

**La CRJ fonctionne grâce à la participation active de plus de 200 bénévoles de 16 à 30 ans.** Son comité bénévole, composé de 15 jeunes engagés et énergiques, initie et gère des projets d'entraide et des activités de recherche de fonds dans le canton de Genève.

Par sa créativité et son élan, la CRJ joue un rôle important dans notre canton. Elle forme et sensibilise des jeunes bénévoles aux valeurs humanitaires, notamment en leur permettant de venir en aide à des enfants, des jeunes et des personnes âgées en difficulté.

Ces volontaires mettent sur pied puis assurent le suivi complet de projets dans les domaines humanitaires, socio-éducatifs et interculturels.

Si la Croix-Rouge genevoise investit dans la formation de ces jeunes, c'est parce qu'elle est consciente que cette génération formera la population active de demain et que la responsabilisation civique est essentielle pour la jeune génération. Les notions de *respect*, de *solidarité* et de *service à la communauté locale* sont fondamentales dans le travail fourni par les volontaires.

### III. Introduction au projet « dys »

Un nombre important d'enfants vivant dans le canton de Genève présentent divers troubles d'apprentissages tels que des déficits d'attention avec ou sans hyperactivité motrice et/ou cognitive. Ces troubles sont souvent accompagnés de « profil dys ».

La dyslexie, qui touche 5 à 10% des enfants, est un trouble caractérisé par une difficulté à apprendre à lire. Elle fait partie de ce que l'on appelle les troubles de l'apprentissage scolaire. Elle ne doit pas être confondue avec un retard du développement ou un trouble psychologique.

La dyslexie est quasiment systématiquement accompagnée d'une dysorthographe, mais bien moins souvent de dysgraphie, dyscalculie ou dysphasie. Cela dit, à l'inverse, quasiment tous les enfants dysphasiques présentent un trouble dyslexique.

- Dysphasie : elle se caractérise par des difficultés importantes de compréhension et/ou de production du langage oral.
- Dysorthographe : elle affecte l'acquisition de l'orthographe.
- Dysgraphie : elle affecte la motricité fine et perturbe l'écriture.
- Dyscalculie : elle perturbe la compréhension des mathématiques.

**Nous utiliserons donc, dans un but de simplification, le terme de « dys » pour une affection par un ou plusieurs de ces troubles.**

La scolarité d'un enfant dys peut vite devenir un cauchemar et une source d'angoisses pour lui et ses proches sans un suivi adéquat. En effet, lire et écrire sont des compétences qui sont constamment sollicitées à l'école et que l'élève ne parvient pas à acquérir. La prise en charge doit être organisée sur plusieurs plans. L'enfant doit généralement être suivi par un logopédiste/orthophoniste qui pourra le rééduquer sur le plan de la lecture, de l'écriture et de l'écoute.

Cela n'est cependant pas suffisant, puisque du point de vue scolaire, des mesures adaptées doivent également être mises en place et un suivi personnalisé doit être proposé à l'enfant. Il est d'une part important que l'enseignant soit à l'écoute et patient, et d'autre part, à côté de l'école, **un soutien scolaire est nécessaire qui doit être individualisé et adapté aux troubles.**

## **IV. Situation à Genève et besoins**

Des ressources et mesures spéciales sont proposées aux parents par le Département de l'Instruction Publique (DIP) et diverses associations privées. Elles ne permettent cependant pas aujourd'hui de combler tous les besoins des enfants ayant un trouble de l'apprentissage et de leur famille.

### **Sur le plan scolaire**

Le DIP propose des mesures d'aménagement scolaire pour les enfants souffrant d'un handicap isolé (dyslexie, dysorthographe, etc.). Celles-ci sont destinées à l'enseignant qui laissera, par exemple, plus de temps à l'enfant pour un travail écrit et l'accompagnera de manière plus soutenue.

Sur le papier, ces mesures ont l'air d'être la solution. Dans la pratique, il est difficile pour un enseignant de se concentrer sur un seul enfant comme le demandent ces mesures. C'est là qu'un appui scolaire adapté complémentaire est nécessaire.

### **Appui scolaire à domicile**

Une solution souhaitable pour les enfants dys est de proposer un soutien scolaire à domicile (répétiteur-trice) en complément des mesures scolaires.

La problématique aujourd'hui réside en le fait que l'ARA, l'Association des Répétiteurs Ajeta, ne forme pas ses répétiteurs-trices (des étudiant-e-s collégien-ne-s ou universitaires) aux spécificités de la prise en charge d'élèves présentant une dyslexie et ne propose donc pas d'étudiant-e-s aptes à venir en aide aux enfants dyslexiques.

De leur côté, les parents n'ont souvent pas le temps de gérer les devoirs avec les enfants. L'activité professionnelle et la présence de frères et sœurs ne leur permettent pas de se focaliser sur un seul enfant.

Une solution bien souvent envisagée reste donc un répétiteur-trice. En outre, et ce point est essentiel, un appui scolaire inadapté est plus nocif qu'aucun appui scolaire. Pour que le répétiteur-trice aide efficacement l'enfant, il est idéalement proactif et en communication régulière avec le logopédiste.

## V. Notre projet et ses objectifs

Notre projet de soutien scolaire aux enfants dys a pour but de répondre aux diverses problématiques à travers un **programme en deux volets** :

### **Formation**

Donner les clés à de jeunes répétiteur-trice-s pour bien travailler avec les enfants.

### **Soutien scolaire hebdomadaire**

Proposer aux parents des répétiteur-trice-s formé-e-s aux méthodes pédagogiques adaptées aux troubles liés à la dyslexie et troubles associés.

#### **1. Formation**

Une formation d'une durée de 5 heures a été réalisée conjointement avec des professionnels, pour être donnée à de jeunes répétiteur-trice-s et leur offrir ainsi les compétences nécessaires pour travailler avec un enfant dyslexique, que ce soit pour effectuer ses devoirs ou rattraper ses lacunes.

*Objectifs de la formation :*

- sensibiliser les jeunes à la problématique des troubles de l'apprentissage ;
- former des jeunes sur le travail avec les enfants dys.

*Modules de la formation :*

1. troubles de l'apprentissage et ses conséquences ;
2. aider un enfant dys : méthodes pédagogiques adaptées.

*Nombre de jeunes bénévoles qui suivront la formation :*

- 20 jeunes bénévoles en 2015 ;
- 25 jeunes bénévoles en 2016 ;
- 30 jeunes bénévoles en 2017.

#### **2. Soutien scolaire hebdomadaire**

Le soutien scolaire sera donné par des répétiteur-trice-s bénévoles motivés et formés aux méthodes pédagogiques adaptées aux enfants rencontrant des troubles de l'apprentissage.

L'encadrement et la coordination seront assurés par l'équipe de la Croix-Rouge Jeunesse, composée d'une coordinatrice, d'un animateur, de deux stagiaires universitaires et d'un comité de dix bénévoles qui se réunissent régulièrement pour coordonner les activités.

Le programme est supervisé par une cheffe de département, membre de la direction de la Croix-Rouge genevoise.

Le soutien scolaire aura lieu dans un lieu familial de l'enfant, le plus souvent à son domicile selon un horaire modulable adapté aux disponibilités des enfants et des répétiteur-trice-s.

Si le milieu familial de l'enfant ne permet pas la mise en place d'un lieu de travail optimal, des salles de la Croix-Rouge genevoise seront mises à disposition.

*Objectifs du soutien scolaire :*

- venir en aide aux enfants dys de manière adéquate ;
- redonner confiance aux enfants présentant un trouble de l'apprentissage en instaurant une relation pédagogique basée sur la complicité.

*Nombre de bénéficiaires du soutien scolaire :*

- 25 enfants dyslexiques en 2015
- 35 enfants dyslexiques en 2016
- 45 enfants dyslexiques en 2017

*Les répétiteur-trice-s volontaires de la Croix-Rouge Jeunesse genevoise s'engagent à :*

- respecter les principes fondamentaux de la Croix-Rouge ;
- agir avec professionnalisme et discrétion ;
- demander conseil auprès de la Croix-Rouge Jeunesse genevoise en cas de doute ou de questionnement ;
- effectuer un suivi régulier des enfants avec un rapport mensuel des activités réalisées.

## **VI. Coûts et tarifs**

Cette activité engendre des frais de coordination pour la Croix-Rouge Jeunesse genevoise. C'est pourquoi un modèle tarifaire dégressif sera appliqué, en fonction du revenu déterminant unifié (RDU). C'est un montant calculé sur la base du revenu et de la fortune et selon des modalités unifiées.

Le RDU repose notamment sur le principe d'égalité de traitement en termes de ressources financières. Cela implique que le RDU tient compte de tous les revenus, quelle que soit leur origine, y compris des prestations sociales délivrées.

Ainsi, dans le cadre de cette activité, le prix d'une heure de répétitoire variera de 0 à 25 francs en fonction du RDU.

## VII. Remarques

Dans un premier temps, la formation ne portera pas sur tous les troubles de l'apprentissage scolaire. Cela dit, **le but final est de pouvoir proposer un large panel de répétiteurs-trices formé-e-s et sensibilisé-e-s à une majorité de troubles.**

**Ce projet ne consiste en aucun cas à remplacer la rééducation fournie par les thérapeutes.** Il s'agit d'un complément à haute valeur ajoutée. A son niveau, ce soutien est une forme d'outil pédagogique dont les principaux buts sont d'accompagner un enfant dans sa scolarité et de lui permettre d'avoir une bonne estime de lui-même et de ses capacités.

**La Croix-Rouge genevoise est labellisée Zewo**, garantie que les dons sont utilisés de manière consciencieuse, efficace et conforme au but souhaité par les donateurs.

## VIII. Nous contacter

Notre équipe se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au sujet de ce projet.

**Minh-Tri Paul Huynh**

Bénévole responsable du projet / Comité CRJ

minh-tri\_huynh@hotmail.com

079 751 49 05

**David Muller**

Responsable du projet

d.muller@croix-rouge-ge.ch

022 304 04 23

[www.croix-rouge-ge.ch](http://www.croix-rouge-ge.ch)